

Liste des membres présents, absents ou excusés :

Etaient présents :

- ✓ Présidente de séance : Mme Rouxel, directrice de l'école de Le Tourneur.

- ✓ Enseignants présents : Mme Gosset, Roussin, Levy, Pont, Rallu
- ✓ Elus : M. Deliquaire, M. Duchemin, M. Dufay
- ✓ Parents élus : Mme Falguières, Mme Travert dit Neret, Mme Fergant, Mme Gruchet, M. Clavagnier, Mme Courtinier, M. Bihel, Mme Richard, Mme Rousseau

- ✓ Secrétaire de séance : Mme Gosset, enseignante.

Etaient excusés :

- ✓ Elus :
- ✓ Enseignant : Mme Ravenel
- ✓ Parents élus : Mme Scrase, Mme Langella, M. De Dryver, Mme Dewitte, M. Lecamus
- ✓ Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Hardy

Introduction :

- ✓ La séance, qui s'est tenue à l'école de Le Tourneur, a débuté à 17h30 et s'est achevée à 19h.

Ordre du jour :

1) Fonctionnement du conseil d'école :

- ✓ Approbation du procès-verbal du conseil d'école extraordinaire :

PV approuvé à l'unanimité.

Mme Rouxel informe également que les élections des représentants de parents d'élèves n'auront lieu que par correspondance à la rentrée prochaine (en respect du contexte sanitaire).

2) Restauration scolaire et hygiène :

- ✓ Présentation des allègements du protocole sanitaire :

Les principaux allègements sont :

- dans les classes et les espaces de restauration : seule une distance d'un mètre entre les élèves (et non entre les bureaux des élèves) doit être respectée à l'école élémentaire lorsque ceci est matériellement possible. Cette distance d'un mètre ne devra plus être respectée qu'entre élèves placés côte à côte ou face à face. En maternelle, aucune règle de distanciation n'est maintenue. La limitation de la taille des groupes à 10 en maternelle et 15 ailleurs ne s'appliquent donc plus.

- dans les espaces extérieurs ou ouverts (récréation, déplacements...): la suppression des règles de distanciation entre élèves des écoles sous réserve de respecter strictement les règles visant à éviter le brassage entre élèves de classes ou de groupes différents de même que l'application des règles d'hygiène des mains.

Cela signifie qu'il conviendra de maintenir une organisation en décalé des récréations. Ce décalage pourra s'inscrire dans l'espace et/ou dans le temps. Pour nous, 3 groupes : maternelles et GS/CP dans la cour, CP/CE1 et CE1/CE2 dans le jardin ou sur le stade et CE2/CM1 et CM1/CM2 dans le jardin ou sur le stade.

- l'accès aux bancs, aux espaces collectifs est désormais autorisé si un nettoyage est assuré une fois par jour.

- la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) permise lorsque qu'un nettoyage quotidien est assuré. Cette même mesure peut bien entendu être appliquée en maternelle (ex. jouets, jeux de construction, etc.). Il n'est plus nécessaire de systématiquement se laver les mains après avoir manipulé ou partagé des objets ou dossiers au sein d'une même classe, à condition de ne pas les partager entre les classes.

- les accompagnateurs ainsi que les différents intervenants extérieurs, auxquels il est demandé de porter un masque grand public, peuvent désormais entrer dans les bâtiments scolaires après avoir réalisé une hygiène des mains. Pour des raisons d'organisation et d'espaces dans les couloirs, nous continuons l'accueil au portail.

La commune remercie l'équipe enseignante et le personnel, ainsi que les deux agents communaux Bernard et Philippe pour le travail fourni concernant la réorganisation de l'école suite au deux protocoles.

✓ Nettoyage des classes :

Le retour à un nettoyage des locaux selon les modalités habituelles une fois par jour, désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour (et non plusieurs fois par jour, notamment les sanitaires).

3) Vie scolaire :

a. Effectifs :

L'effectif total à ce jour est de 151 élèves.

- ✓ PS : 19
 - ✓ MS : 21
 - ✓ GS : 21
 - ✓ CP : 20
 - ✓ CE1 : 17
 - ✓ CE2 : 19
 - ✓ CM1 : 16
 - ✓ CM2 : 18
- Total : 151 élèves (159 en début d'année)

b. Effectifs prévisionnels :

L'effectif prévisionnel pour la rentrée, à ce jour, sera de 151 élèves. (dont 2 demandes de dérogation pour une entrée en CP et CE2 de Montchauvet, demandes qui ne sont pas encore parvenues à la mairie).

18 CM2 vont partir de l'école et 16 PS devraient arriver.

- ✓ PS : 16
- ✓ MS : 19
- ✓ GS : 21
- ✓ CP : 20 (+1 demande de dérogation à confirmer) Total : 151 élèves
- ✓ CE1 : 21 (1 arrivée)
- ✓ CE2 : 17 (+1 demande de dérogation à confirmer)
- ✓ CM1 : 19
- ✓ CM2 : 16

Nous communiquerons les répartitions fin août, en effet certaines inscriptions ne sont pas encore faites, nous sommes en évaluation de nos élèves suite au retour du 22 juin et préférons ne pas faire de répartition précipitée. Au vu des effectifs prévisionnels, 2 classes maternelles et 1 classe maternelle/élémentaire sont envisagées avec un effectif GS plus important en GS/CP que cette année. La directrice demande ce qu'il en sera pour le maintien des postes d'ATSEM. Mr Deliquaire confirme qu'un demi-poste le matin et un demi-poste l'après-midi a été prévu pour la classe de GS/CP, pas de changement dans les 2 autres classes.

Concernant l'équipe : Mmes Lévy, Gosset, Roussin, Ravenel et Rouxel seront présentes, Mme Vautier est en attente des résultats du mouvement et un ou une enseignante sera nommée prochainement ou à la rentrée pour la 7^{ème} classe. Mme Rouxel conserve le poste de direction.

c. Rythmes scolaires :

M. Deliquaire rappelle que le choix des 4,5 jours avait été retenu pour 3 ans. Sauf mention contraire de l'état (pour raisons sanitaires), nous restons à 4,5 jours à la rentrée.

Un changement pour 4 jours occasionne un changement au niveau de la tournée des bus (en lien avec le collège). Une nouvelle concertation est prévue avec la nouvelle équipe municipale. Une décision sera prise avant le mois de décembre pour un retour à 4 jours ou non pour la rentrée 2021.

d. Stage de réussite :

Un stage de réussite a été proposé aux CM2 la dernière semaine d'août. Nous avons 6 réponses positives. Il aura lieu à l'école et sera encadré par Mme Roussin.

e. Projets :

- ✓ Tous les projets ont été annulés. Certains sont reportés, comme le cirque, les semaines du 22 mars et 28 mars 2021.
- ✓ En PS, le théâtre du champ exquis propose de reporter sur une séance l'an prochain pour les PS/MS.

✓ Projet commun :

Jardin : Durant cette reprise les élèves de CE2/CM1 ainsi que les GS de Mme Roussin sont retournés faire des plantations.

Mme Rouxel demande si l'accès au gymnase de St-Martin est toujours possible (pour les grands sur la période hivernale). Mr Deliquaire pense que oui. Il confirmera.

Natation: Une proposition a été faite cette semaine sur Vire et Vassy. L'avantage de la piscine de Vire est que nous pouvons y aller à deux classes, contrairement à Vassy (une classe). Nous aurons un retour la semaine prochaine.

f. Coopérative scolaire :

Mme Lévy fait un point.

Il reste à ce jour 3600 €.

Au niveau des rentrées d'argent, les plantes vivaces vendues pendant le confinement a rapporté 225 euros. Nous remercions Mr Richard.

4) Activités post et périscolaires :

✓ Garderie du soir :

Mme Rouxel demande à ce que l'encadrement de la garderie du soir soit revu ou réorganisé car celui-ci n'était pas du tout satisfaisant cette année. La sortie de 16h à 16h30 est compliquée à gérer. Un agent est seul dans la cour avec tous les élémentaires du CP au CM2 (qui sont très nombreux durant ce temps). Une demande de réorganisation pour la rentrée a été soumise à Mr Prudence. Mr Deliquaire ajoute que Mr Prudence devient le référent des salariés (planning...) et que M. Deliquaire reste notre référent pour la communication avec les parents et l'équipe enseignante.

✓ Rencontres USEP :

Mme Rouxel souhaite continuer l'USEP l'an prochain et remercie Mmes Martin, Roussin et Rallu pour leur soutien cette année même si le nombre de sorties a été limité. Merci à Bernard qui remplace Fabienne au bus les mercredis midis lors des rencontres USEP.

✓ Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité :

Cette année, cela avait lieu les lundis de 16h15 à 17h15 dans la salle du stade de football. Aide aux devoirs dans un premier temps, puis projets divers. Mme Falguières fait un bilan de l'année : 6 à 11 enfants fréquentaient le CLAS en moyenne. Il y a eu très peu de dépenses cette année. Un projet autour de la couture a eu lieu. Des coussins ont été fabriqués pour les classes de MS/GS et GS/CP.

Mme Falguières fait un appel aux parents bénévoles pour la rentrée prochaine.

Nous remercions M. Onraed, Mme David, Mme Duprès, Mme Falguières et Mme Scrase pour leur investissement dans notre école.

✓ Point APE

La participation pour le cirque est maintenue pour l'an prochain. Une réunion sera programmée pour la rentrée. La soirée des écoles devrait être renouvelée en début d'année civile (février/mars).

5) Sécurité et équipements :

✓ Commande de rentrée :

La commune nouvelle a décidé de n'effectuer aucune commande de mobilier sauf tableau d'affichage extérieur (le budget ayant été revu à la baisse suite au déficit financier lié à la COVID-19).

Mme Rouxel demande comment se passe l'entretien des vélos dans les autres écoles. M. Deliquaire s'est renseigné et dans les autres écoles, chacun essaie de trouver une solution avec les parents d'élèves. Mr Bihel se propose d'effectuer une révision pendant les vacances.

✓ Nettoyage de la cour :

Mme Rouxel demande si un nettoyage de la cour au karcher est envisagée comme l'an passé et que les égouts soient vidés. Mr Duchemin souhaite être recontacté par mail au moment voulu.

✓ Lave-mains dans les sanitaires du préfabriqué : Mme Rouxel demande si un deuxième lave-mains ou un grand lavabo avec 2 points d'eau pourrait être posé dans l'entrée car un seul point d'eau pour 24 élèves c'est peu et cela engendre de nombreux déplacements dans l'école. Mr Deliquaire se renseigne auprès de la société qui nous loue les bâtiments.

✓ Point sur les travaux : le permis de construire a été signé vers le 15 avril. Les appels d'offres seront lancés en septembre. L'ouverture ne sera pas pour septembre 2021 (courant 2022 certainement).